

SAFER

"La route du développement passe par le développement de l'entretien de la route"

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

07 Juillet 2022 N° 376 - Prix 250 F CFA

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR S'INFORMER
ET/OU S'ABONNER
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR OBTENIR ENSEIGNEMENT
INFORMATION DU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8201

Renseignements



RECEVABLES
www.otr.org

Police Nationale

**3435 candidats
proclamés
définitivement admis**

P4

Soutien aux ayants-droit
d'un personnel des FDS décédé
en opérations intérieures



**Une indemnité de 10 millions
de francs CFA accordée
par le gouvernement**

P3

Reprise de la célébration publique des fêtes traditionnelles



**Les évala
démarreront ce
samedi à Kara**

P3

Développement

**L'ANVT a mobilisé plus
de 500 000 volontaires**

P2



L'actualité continue sur le www.waraa-info.tg

L'ANVT a mobilisé plus de 500 000 volontaires

Avec 7 929 volontaires mobilisés au premier trimestre de 2022, soit une hausse de 7% par rapport aux prévisions (7 361 volontaires), 57 emplois créés et 15 volontaires d'insertion formés au cours des 03 mois, l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) continue de susciter l'engagement des jeunes togolais autour du développement inclusif.

Depuis 2011, l'ANVT a mobilisé plus de 50 000 volontaires. Ils sont déployés sur le terrain ; la plupart d'entre eux trouvent un emploi au bout de leur mission, grâce aux



expériences acquises.

La question de la promotion de la femme est réellement prise en compte dans les interventions de l'agence. 25 406 femmes, soit 52% de l'effectif total des volontaires, ont été

mobilisées. Mise en œuvre depuis 2016, la mobilisation spéciale dénommée "volontariat citoyen" a déjà connu la participation de plus 27 000 jeunes pour des missions d'intérêt général : activités de salu-

brité ; sensibilisation ; aménagement des sites, places publiques ; reboisement, etc.

Dans le compte de sa septième vague lancée en mars 2022, près de 5 000 Volontaires d'engagement citoyen (VEC) et 325 volontaires seniors sont mobilisés pour l'ensemble des 117 communes du Togo. Sur le terrain, les volontaires ont déjà appuyé plus de 11 000 bénéficiaires à l'octroi de crédits agricoles et accompagné au plan technique 20 000 personnes.

Dans le domaine de l'environnement, on peut noter 1 047 664 plants qui

ont été mis en terre et 2 536 906 pépinières produits. Le volontariat constitue indiscutablement un réel moyen de mobilisation des jeunes autour des défis économiques et sociaux du pays.

Les actions de l'agence sont nouées principalement aux collaborations avec des partenaires et structures d'accueil. C'est auprès de plus de 622 structures d'accueil que les volontaires sont déployés dans des domaines et secteurs d'activité.

Waraa

Projet EJTV

Plus de satisfaction!

Le projet qui envisageait toucher 14 000 jeunes, a finalement atteint 14 500 jeunes hommes et femmes par les actions socioéconomiques dans 200 villages à travers le pays.

Doté d'un financement de 09 milliards de francs CFA (15 millions de dollars), le projet est structuré en 04 composantes : "volontariat communautaire et formation", "appui aux activités génératrices de revenus", "renforcement des capacités" et la "gestion du projet".

Avec 5,1 milliards de francs CFA de financement prévu, cette composante offre l'occasion de développer de sai-



nes habitudes de travail et d'acquérir des valeurs civiques tout en participant à une activité valorisée par la communauté. Elle se décline en sous-composantes "volontariat communautaire" (2,1 milliards de francs CFA) et "forma-

tion sur les aptitudes à la vie quotidienne et micro-entrepreneurielle" (03 milliards).

La composante 2 "Appui aux activités génératrices de revenus", à travers un financement de 1,5 milliard de francs, soutient le

démarrage ou l'extension des activités génératrices de revenus des bénéficiaires qui ont achevé avec succès le volontariat communautaire.

La composante 3 "renforcement des capacités" (600 millions de francs) concerne le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des interventions d'emploi des jeunes (480 millions de francs CFA), le renforcement des capacités communautaires à travers une approche de formation en gestion à la base (120 millions). "La gestion du projet" (composante 4) est dotée d'un financement de 1,8 milliard de francs CFA.

De 2018 à 2022, 14 500 jeunes âgés de 18 à 35 ans issus de 200 villages dans 150 cantons, parmi lesquels 56% de femmes, ont été touchés. Au rang de ces bénéficiaires, 14 023 ont élaboré leur plan d'affaires et 13 135 ont bénéficié d'une subvention pour démarrer ou étendre leurs activités génératrices de revenus.

C'est aussi 25 centres d'alphabétisation qui ont été créés permettant à 6 884 jeunes d'être formés en alphabétisation fonctionnelle. 200 microprojets ont aussi été réalisés à travers les Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (Thimo).

La Rédaction

Siège : Derrière EPP Kélégougouan
Tél : 90-02-52-45

E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION

Ezi Akoma

Razak

Tchaa

Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Sans Dieu Rien

Tirage : 3.000 Exemplaires

Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

N° 376 - Jeudi 07 Juillet 2022

Annonces et pubs

appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

61^e session ordinaire de la CEDEAO La Conférence des chefs d'État lève les sanctions infligées au Mali

La conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie ce 3 juillet 2022 à Accra au Ghana pour la 61^e session ordinaire. A l'issue de cette rencontre à laquelle le Président Faure Gnassingbé du Togo a pris part, on retient que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a levé de façon immédiate les sanctions infligées au Mali. Mais, elle rappelle aux autorités maliennes, le respect de la charte de la transition qui interdit leur candidature aux prochaines élections présidentielles.

A Accra, les chefs d'État de la CEDEAO ont aussi

étudié le cas du Burkina Faso et celui de la Guinée. Parlant du Burkina Faso, la CEDEAO impose aux dirigeants actuels une transition de 24 mois, en lieu et place des 36 mois demandés. Pour la Guinée, les Chefs d'État doivent trouver un nouveau médiateur après la récusation de Mohamed Ibn Chambas par les autorités guinéennes.

Umaro Sissoco Embalo, le Président de la Guinée-Bissau, succède à Nana Akufo Addo du Ghana à la tête de la Conférence des Chefs d'États, dans un contexte marqué par l'inflation, les menaces terroristes et les crises politiques dans certains pays de la communauté. « C'est un grand honneur et une marque de confiance à l'endroit de



la Guinée-Bissau. Remerciements chaleureux à l'endroit de mes pairs. Les défis sont importants et nous devons donner le meilleur de nous. », a-t-il posté sur son compte Twitter. Le Gambien Aliou Omar Touray est aussi devenu le nouveau président de la Commission. Il succède à l'ivoirien Jean-Claude Kassi Brou nommé il y a quelques semaines au poste de

Gouverneur de la BECEAO.

Rappelons que le Chef

de l'État Togolais avait beaucoup œuvré pour la levée des sanctions qui pesaient sur le Mali et qui fatiguaient les populations maliennes. Il s'agit de la suspension de toutes transactions commerciales et financières entre les pays de la CEDEAO et le Mali et le gel des avoirs de la République du Mali dans les Banques centrales de la CEDEAO.

Jacque Nukunu

Immigration au Togo Le lien électronique qui facilite les démarches

Désormais, tout individu désireux d'entrer ou de sortir du territoire togolais doit préalablement se rendre sur la plateforme

PCR Covid 19 s'il n'est pas encore vacciné conformément aux dispositions sanitaires en vigueur.



<https://voyage.gouv.tg>. Initialement lancée le 03 août 2020, la nouvelle version de ce lien électronique intègre sur une seule et même plateforme, l'ensemble des formalités d'immigration qu'un voyageur entrant ou sortant du territoire doit effectuer y compris sa demande de visa et ses informations sanitaires.

Tout voyageur peut à travers ce lien électronique remplir son formulaire d'immigration obligatoire pour toute entrée et toute sortie du territoire ; effectuer le cas échéant, une demande de visa s'il est ressortissant d'un pays pour lequel l'entrée au Togo nécessite un visa ; et déclarer son statut vaccinal et/ou s'enregistrer pour effectuer un test

Le gouvernement précise que la plateforme <https://voyage.gouv.tg> met à disposition plusieurs fonctionnalités. Elle offre la possibilité au voyageur de créer un compte individuel avec un mot de passe. Ce compte permet alors de sauvegarder ses informations à caractère personnel telles que les noms, coordonnées, numéros de passeport etc, pour éviter de devoir remplir à nouveau l'ensemble de ses informations à chaque voyage. Dans le courant de cette année 2022, cette plateforme et les dispositifs d'accompagnement actuellement mis en place aux frontières aériennes seront étendus aux frontières terrestres et maritimes.

Soutien aux ayants-droits d'un personnel des FDS décédé en opérations intérieures Une indemnité de 10 millions de francs CFA accordée par le gouvernement

Par un arrêté interministériel signé le 17 juin 2022 par les ministres Damehame Yark, Marguerite Gnakade et Sani Yaya, le gouvernement a fixé l'indemnité forfaitaire accordée aux ayants-droit des personnels des Forces de défense et de sécurité (FDS) décédés en opération intérieures. « Les ayants-droit d'un personnel des FDS décédé en opérations intérieures et dont le décès est imputable au service bénéficient d'une indemnité forfaitaire de 10 millions de francs CFA. Les dépenses liées à cette indemnité forfaitaire sont imputables au budget de l'État. », lit-on dans cet arrêté.



A entendre le gouvernement, la répartition de cette indemnité entre les différents ayants-droit s'effectue conformément aux dispositions en vigueur au Togo en matière de succession. Depuis quelques temps, le Togo commence à faire face à des menaces terroristes. D'ailleurs, il a récemment perdu un gendarme poignardé à

Lomé, et certains de ses braves soldats dans un affrontement dans la région des savanes. En accordant une indemnité de 10 millions, le gouvernement veut soulager la peine et le quotidien des ayants-droit d'un FDS qui éventuellement perd sa vie en défendant son pays.

La Rédaction

Lutte contre la cherté de la vie

Le prix plafond d'un litre d'huile végétale fixé à 1170 FCFA

Par un arrêté signé le 30 juin 2022, le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo Adedze fixe le prix d'un litre d'huile à 1170 FCFA. « Le prix plafond du litre de l'huile végétale aux consommateurs est fixé à 1170 FCFA TTC sur toute l'étendue du territoire national. Les prix plafonds des autres produits restent inchangés. », lit-on dans cet arrêté. Actuellement, un litre d'huile coûte entre 1700F CFA et 2500 F CFA dans les boutiques à Lomé. L'arrêté signé



par le ministre en charge du commerce pourra freiner un peu cette flambée s'il y a un mécanisme efficace de contrôle sur le terrain. Pour l'heure, le ministre Adedze instruit le Secrétaire général de

son ministère d'œuvrer à l'exécution de cet arrêté. Les commerçants vont-ils vraiment faire chuter les prix de l'huile végétale sur le marché ? Wait and see.

WARAA

Police Nationale

3435 candidats proclamés définitivement admis

3435 candidats ont été proclamés définitivement admis au dernier concours de recrutement. Ceux-ci vont rejoindre les rangs, après une formation au Centre Nationale d'Instruction (CENI) de Kara.

Le concours en question a été lancé en 2021. Il a été élargi aux jeunes titulaires d'un diplôme ou d'un certificat de spécialité de tout genre. L'objectif est de renforcer les rangs avec un personnel qualifié qui doit faire face aux défis sécuritaires sur le terrain.



Institution républicaine, la Police a pour mission d'assurer la sécurité des personnes, des biens et des insti-

tutions, de maîtriser les flux migratoires et de lutter contre l'immigration illégale.

Waraa

Reprise de la célébration publique des fêtes traditionnelles

Les évala démarrent ce samedi à Kara

Après deux ans de suspension, le gouvernement a autorisé cette année la reprise de la célébration publique des fêtes et rites traditionnels. A partir de samedi prochain, soit du 09 au 16 juillet 2022, la région de la Kara va vibrer au rythme des évala, rites initiatiques en pays kabyè. Déjà le 09 juillet, les luttes préliminaires auront lieu



N° 376 - Jeudi 07 Juillet 2022

Recensement des Togolais de l'extérieur

La première campagne est terminée

Lancée depuis le 08 mars 2022, la première campagne de recensement des Togolais de l'extérieur a pris fin le 30 juin dernier. Selon le Ministère des Affaires étrangères, de l'intégra-

données fiable et performante permettant de valoriser les compétences, les expertises et les richesses de la diaspora togolaise. Le but est de transformer ces actifs démographiques



tion régionale et des Togolais de l'extérieur qui s'est chargé de l'organisation de cette campagne, les équipes techniques vont maintenant procéder aux travaux de traitement des données et de préparation des résultats devant permettre de faire le bilan de ce premier recensement.

Le gouvernement a initié cette campagne de recensement afin d'identifier les Togolais vivant hors des frontières nationales, de mieux connaître leur répartition géographique à travers le monde. Il est aussi question de doter le Togo d'une base de

stratégiques en dividende économique et social.

L'ensemble du processus d'identification des Togolais de la diaspora s'étale sur une durée globale de 14 mois dont neuf mois de préparation (conception de l'outil, missions de terrain et de concertation avec les parties prenantes, phase pilote) et cinq mois de mise en œuvre du recensement et de production des résultats (campagne de communication, mobilisation de la diaspora, collecte et traitement des données et analyse des résultats).

La Rédaction

dans plusieurs cantons notamment Yadè, Bohou, Tchitchao et Pya.

D'ores et déjà le peuple kabyè s'active pour revivre l'ambiance des arènes de luttes. En plus de ce peuple, nombreux sont les togolais de diverses ethnies et des touristes qui se préparent à découvrir ces rites kabyè qui drainent du monde à Kara.

Rappelons que le gouverne-

ment avait suspendu la célébration publique des fêtes traditionnelles à cause de la pandémie à Covid-19. Compte tenu de la diminution des cas de contamination, il a décidé de relancer la célébration publique de ces fêtes mais dans le respect des mesures barrières.

Londou

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 6 juillet 2022

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 06 juillet 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné deux (02) avant-projets de loi, deux (02) projets de décret et écouté une (01) communication.

I. Au titre des avant-projets de loi,

3. Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi relatif à la protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel au Togo.

4. Le phénomène grandissant de violence à caractère sexuel dans les institutions éducatives et centres d'apprentissage impacte négativement les études des apprenants victimes et compromet leur avenir.

5. Face à ce phénomène, il est apparu nécessaire de prendre des mesures visant à renforcer l'arsenal juridique existant et à préserver les meilleures conditions possibles à l'éducation des enfants.

6. C'est l'objet de la présente loi dont l'adoption permettra non seulement de mettre en place les mécanismes de prévention de ces actes, de protéger et d'accompagner les victimes mais également de renforcer l'arsenal répressif.

7. Il constitue un moyen de lutte contre l'analphabétisme et de réduction des inégalités.

8. Le conseil a ensuite examiné et adopté l'avant-projet de loi portant statut de zone franche dans le secteur du textile et de l'habillement.



9. Cet avant-projet de loi définit un cadre incitatif pour les industries du textile et de l'habillement. Il s'inscrit dans la dynamique de renforcement de l'attractivité du cadre législatif pour les investissements, en vue d'accélérer la transformation de l'économie nationale, la création d'emplois et l'inclusion sociale dans un contexte de mise en place de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA)

10. Son adoption permettra à notre pays de disposer d'un véritable outil d'accélération de l'installation des industries du secteur du textile et de l'habillement et de booster ainsi un secteur à forte intensité en main d'œuvre.

II. Au titre des projets de décret,

11. Le conseil a examiné et adopté le projet de décret portant code des marchés publics.

12. Pour rappel, ce texte fixe et précise les règles qui régissent la préparation, la passation, le contrôle, l'exécution et la régulation des marchés publics conclus par les autorités contractantes pour répondre à leurs besoins en matière de réalisation de travaux, d'acquisition de fournitures ou de prestation de services.

13. Son adoption permettra une meilleure gestion des acquisitions, une célérité des procédures, un renforcement du climat des affaires, une professionnalisation des acteurs et une amélioration de la consommation des crédits budgétaires.

14. Le conseil a ensuite examiné et adopté le projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'INAM, organisme de gestion de l'assurance maladie universelle.

15. Ce décret fait suite à la désignation de l'INAM comme organisme de gestion de l'Assurance maladie universelle au Togo (AMU). Il élargit et adapte les attributions de l'INAM afin d'assurer la mise en œuvre efficace et efficiente de l'AMU.

16. L'adoption de ce décret vient marquer une étape importante dans l'opérationnalisation de cette réforme qui renforce l'inclusion sociale conformément à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale.

III. Au titre des communications,

17. Le conseil a écouté une communication sur des actions à mener pour limiter la propagation de la Covid-19 pendant la période des fêtes traditionnelles ; présentée par le coordonnateur national de la gestion de riposte contre la Covid-19.

18. Cette communication a pour objectif de présenter au conseil, les actions envisagées pour limiter la propagation de la Covid-19 lors des fêtes traditionnelles.

19. Ces fêtes qui sont des moments de retrouvailles et de célébration de nos traditions devront se tenir dans le strict respect des mesures barrières. Par ailleurs, des dispositifs de vaccination seront déployés sur les sites de ces fêtes.

20. Les équipes sanitaires et les membres des groupes mixtes de surveillance seront mobilisés pour accompagner les comités locaux tout au long des festivités.

21. Le gouvernement a saisi cette opportunité pour rappeler à tous le maintien de la vigilance durant ces fêtes afin d'éviter une propagation forte de la maladie.

IV. Au titre des divers,

22. Le gouvernement s'est réjoui des conclusions de la 61ème session ordinaire de la conférence Chefs d'Etats et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenue le dimanche 3 juillet 2022 à Accra.

23. Mme le Premier ministre a présenté, au nom du gouvernement, ses admirations au Président de la République pour les initiatives et efforts qu'il n'a cessé de déployer avec ses homologues, en particulier en facilitant le dialogue entre la Cedeao et le gouvernement malien. Ce qui a abouti à la levée des sanctions qui pesaient sur ce pays frère.

**Fait à Lomé,
le 06 juillet 2022**

**Le Conseil des
Ministres**

Planification du cadre de coopération entre le Togo et le SNU

Les acteurs en conclave à Lomé

Des secrétaires généraux des ministères, directeurs généraux, directeurs et chefs de services, chargés de programmes des agences du Système des Nations Unies (SNU) et coordonnateurs et points focaux des projets et programmes, ont entamé hier à Lomé, un atelier de planification stratégique du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD 2023-2026). Des représentants des organisations de la société civile et des organisations de personnes vivant avec un handicap et du secteur privé, prennent part également à cette rencontre de trois jours. Ce conclave qui lance officiellement les travaux de définition du nouveau cadre de coopération entre le Togo et le SNU, vise à identifier les axes prioritaires de cette coopération pour la période 2023-2026 et de produire un

cadre devant aboutir à des résultats concrets. La décision de formulation d'un nouveau cadre de coopération vise à mieux aligner les interventions du SNU sur la feuille de route gouvernementale 2020-2025, dans le contexte de la crise sanitaire due à la pandémie de la covid-19. Cette feuille de route gouvernementale fait la promotion de l'inclusion sociale, d'harmonie et de paix, de la création d'emplois et de la croissance économique ainsi que la consolidation de l'État. Il s'agit donc durant les travaux, de s'accorder sur les défis de développement au Togo, d'identifier les vecteurs de changement pour accélérer les mutations souhaitées en lien avec les facteurs de blocage et les pesanteurs sociales culturelles et d'adopter les critères de convergence à inclure dans le cadre de coopération pour favoriser l'im-



pact des interventions du SNU et faciliter l'identification de programmes conjoints.

Déterminer les axes de coopération pour identifier des leviers à actionner

«Le principal outil pour les Nations Unies pour contribuer à la mise en œuvre des ODD est le document cadre de coopération pour le déve-

loppement durable. C'est un document qui doit être orienté vers des résultats ancrés dans une approche genre et droits humains pour infléchir les indicateurs spécifiques pour les femmes, les jeunes (filles et garçons), les enfants, les personnes vivant avec handicap, et tous les groupes ayant des besoins spécifiques. C'est pourquoi l'exercice de ces trois prochains jours est important pour la détermination des axes de coopération et pour l'identification des leviers à actionner», a souligné Dr Fatoumata Tidiane Diallo, représentante résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et coordonnatrice résidente par intérim du SNU.

Les participants à l'atelier auront à identifier les axes stratégiques du cadre de coopération 2023-2026, élaborer la théorie de changement du cadre de coopération et la matrice des résultats du cadre de coopération. Ils auront également à relever les vecteurs de changement et d'accélération du Cadre de coopération et à plancher sur les critères de convergence et d'intégration des interventions pour une meilleure efficacité du SNU en vue de l'accélération de l'atteinte des ODD.

«La présente étape qui est ultime, consiste à effectuer une planification stratégique à partir des recommandations et des leçons apprises de l'évaluation finale anticipée du cadre de coopération, laquelle évaluation a révélé des résultats probants dans les domaines relatifs à l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi, à la lutte contre le changement climatique, (iii) à l'accès aux services financiers et aux marchés pour les jeunes et les femmes au Togo; à l'éducation; à la santé, à la décentralisation, à la gouvernance et au développement local; à la lutte contre les violences et enfin à l'accès à la justice», a précisé pour sa part Essohanam Edjeou (directeur de cabinet du ministère de la planification, du développe-

ment et de la coopération).

Trois options de coopération

Au terme du conclave, un choix sera fait parmi les trois options de coopération proposées au Togo.

La première option consiste à élaborer un cadre de coopération avec une matrice unique de résultats que toutes les agences du SNU sont appelées à utiliser. Dans cette option, aucun document de pays ne sera élaboré.

La deuxième option, consiste à disposer d'un cadre de coopération avec la possibilité que les agences du SNU élaborent leurs documents de programmes pays respectifs en transposant les effets du cadre de coopération.

La troisième option vise à avoir un cadre de coopération avec la possibilité que les agences du SNU élaborent leurs documents de programmes pays respectifs en transposant les effets du cadre de coopération et en y ajoutant d'autres effets qui concernent des activités non contenues dans ledit cadre de coopération.

«Le présent exercice de planification stratégique du nouveau cadre de coopération vient à point nommé au moment où le gouvernement multiplie les efforts dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. L'analyse du phénomène de terrorisme révèle qu'en plus de la solution militaire, il est nécessaire d'intensifier le déploiement des services sociaux de base, afin d'améliorer les conditions de vie des populations, renforcer la cohésion et la confiance avec lesdites populations», a indiqué M. Edjeou.

«Des consultations menées sur le terrain sous la conduite personnelle du chef de l'Etat ont permis de recueillir et de prioriser les besoins qui ont servi à élaborer le programme d'urgence pour la région des Savanes dont la mise en œuvre nécessite une mobilisation plus accrue des ressources et l'application des procédures d'urgence», a-t-il ajouté.

Rappelons que le cadre de coopération 2019-2023 entre le Togo et le SNU a été abrégé d'un an à la suite de la décision du comité de pilotage conjoint d'ajuster les projections et de réadapter les actions sur la base de la réorientation des priorités nationales du gouvernement togolais.

Source : Savoirnews

Politique étrangère

Blaise Compaoré bientôt de retour à Ouagadougou

L'ancien président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, est attendu dans les prochains jours à Ouagadougou, après son exil en Côte d'Ivoire depuis son renversement en 2014. Jugé en son absence et condamné à la prison à vie lors du procès des assassins de Thomas Sankara, il doit notamment rencontrer le nouvel homme fort, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba.

Selon une source proche de l'ex-président, exilé à Abidjan depuis sa chute en octobre 2014, Blaise Compaoré sera bien au Burkina Faso dans les prochains jours. «C'est déjà acté, on n'attend que le jour précis de ce voyage», confie cette source à RFI. Une autre source à Ouagadougou confirme les contacts. «C'est le vœu du président Paul-Henri Damiba de le rencontrer, dans le cadre de la réconciliation nationale », souligne cette source, mais elle précise qu'aucune confirmation ferme n'a été donnée pour le moment : ni le format, ni la date ni la durée de cette prochaine visite n'ont été pour l'heure définies.

Mais une autre source martèle toutefois que «ce n'est pas une visite, c'est un retour définitif de l'ancien président Compaoré ».

«C'est sa famille, et précisément sa sœur qui gère personnellement le dossier »,



précise notre source, et ce serait de concert avec que tous les détails seront décidés. Le président ivoirien Alassane Ouattara aurait également joué un rôle pour que l'ancien chef d'État burkinabè puisse regagner son pays. Cette visite annoncée de l'ancien président Blaise Compaoré est une suite logique de la rencontre entre les deux autres anciens présidents, Jean-Baptiste Ouédraogo et Roch Marc Christian Kaboré, avec le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba il y a quelques jours. Le contact a été noué aussi avec d'autres anciens chefs d'État du Burkina Faso, fait savoir notre source.

Prison à vie

Reconnu coupable par la justice militaire d'attentat à la sûreté de l'État et de tentative d'assassinat à l'encontre de Thomas Sankara, Blaise

Compaoré est a été condamné à la perpétuité par la justice burkinabè. Il vit en exil en Côte d'Ivoire depuis 2014.

Un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre de Blaise Compaoré. Selon la loi donc, dès qu'il foulera le sol burkinabè, la police peut l'arrêter. Il reste l'option d'une grâce présidentielle, comme c'était déjà le projet sous Roch Marc Christian Kaboré. Il pourrait obtenir une condamnation, puis une grâce pour aller vers la réconciliation.

Les avocats de Blaise Compaoré n'ont pas souhaité commenter la situation mais disent «avoir confiance». Du côté des parties civiles en revanche, c'est l'indignation. «Le régime putschiste se sert de l'alibi terroriste pour forcer une réconciliation amnésique», explique Maître Guy Hervé Kam, qui estime que ce retour «est un défi lancé à la justice».



**Encore plus
proche de VOUS !!!**



UNE NOUVELLE **DIVISION DU
CADASTRE À TSEVIE-DAVIE**
NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures
de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de
Vo et du **Bas-Mono**



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



CANAL OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



ENTRETIEN ROUTIER ET GESTION DES PÉAGES



22 51 88 57



**Route Nationale N°1, Cacavéli,
08 BP 8646, Lomé - Togo**

22 51 88 55 / 22 51 88 56

safer.direction@gmail.com

